

M. ZIABLITSEV Sergei  
Tel. 06 95 99 53 29  
[bormentalsv@yandex.ru](mailto:bormentalsv@yandex.ru)

**Monsieur le Président du Tribunal de  
Grande Instance de Nice**

Adresse : 3 Place du Palais de Justice, 06300 Nice

Courriel : [tgi-nice@justice.fr](mailto:tgi-nice@justice.fr)  
[accueil-nice@justice.fr](mailto:accueil-nice@justice.fr)

A NICE, le 27/05//2019

**Objet** : déclaration d'accès à un tribunal

Monsieur le Président,

À partir du 18/04/2019, mes droits ont été violés (art. 3, 8, 13 et 14 de la CEDH).

Le 21/04/2019 j'ai déposé plainte auprès du procureur de Nice.

Le 26/05/2019, je n'ai reçu aucune décision concernant la défense de mes droits. En effet, ces derniers sont toujours violés.

Le 22/04/2019, j'ai déposé une demande d'aide juridictionnelle afin de pouvoir me défendre en toute justice dans un Tribunal dans le cadre d'une procédure efficace.

Le 14/05/2019 j'ai déposé une demande de retour de mes enfants et y ai joint une copie de la demande d'aide juridictionnelle datée du 22/04/2019.

Le 15/05/2019 j'ai de nouveau déposé ma demande d'aide juridictionnelle en précisant le nom de l'avocat P.Zoleko, qui a accepté de participer à mon affaire, s'il ce dernier est payé pour son travail.

Le 20/05/ 2019, j'ai déposé une troisième demande d'aide juridictionnelle avec l'indication de «procédure référé».

Aujourd'hui, nous sommes le 27/05/2019, et j'ai le regret de constater que je n'ai toujours pas d'informations sur la nomination d'un avocat.

Ainsi, le fait de ne pas me fournir d'avocat pendant plus d'un mois entrave l'examen de mon affaire par le tribunal. En conséquence, le droit à un recours effectif est violé ( art. 13 CEDH).

Dans le cadre de ce qui précède, je vous demande d'examiner mon cas, sans avocat d'office s'il se présente des difficultés pour l'Etat de m'en procurer un, afin d'empêcher la violation de mes droits.

Selon le paragraphe 3 "c" art. 6 CEDH, j'ai le droit de me défendre moi-même ou d'avoir l'assistance d'un défenseur de mon choix

Par conséquent, je veux me défendre moi-même (une demande de retour de mes enfants a déjà été déposée au greffe le 14 /05/2019) et je vous notifie de mon défenseur, M.Usmanov Rafael Raisovich (militant des droits de l'homme)

Pour garantir mes droits et ceux de mon défenseur choisi, je demande que nous fournissions un traducteur et la participation de M. Usmanov R par vidéo-conférence au tribunal de Poitiers (lieu de résidence de ce dernier).

Puisqu'il s'agit d'une violation de l'art. 3 CEDH et de l'enlèvement de mes enfants en vertu de la Convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, la procédure d'examen de l'affaire par un tribunal devrait faire l'objet d'un ordre de priorité.

Merci de me notifier de la date du procès de mon dossier par e-mail.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président du Tribunal, l'expression des mes respectueuses et sincères salutations.

M. ZIABLITSEV Sergei

